

Futurs Composés

Assemblée générale Ordinaire Procès-Verbal – Vendredi 16 octobre 2020, de 14h à 17h30 en visioconférence

Membres présents / ayant voté :

- Personnes morales

La Muse en Circuit (Wilfried Wendling), Why Note (Nicolas Thirion), Full Rhizome (Perline Feurtey et Jérémie Mansion), SCRIME (Jean-Marie Colin), Octandre (Jean-Marie-Colin), Percussions Claviers de Lyon (Gilles Dumoulin), TM+ (Sandrine Piq), Association Paysages Humains (Sandrine Maricot Desprez), Compagnie Ana (Annabelle Playe), Cie Frotter | Frapper (Capucine Jausaud), Ensemble Télémaque (Raoul Lay), Ensemble orchestral contemporain (Marion Jacquier), Cie D'Un Instant à l'Autre (Christine Bertocchi), Chœur en Scène (Emmanuelle Dubost), Grame (Anouck Avisse), Cie Offshore (Marie Rouzaut), Up, Up And Away (Eglantine de Boissieu), Musicatreize (Olivier Enguehard), Trio Polycordes (Leslie Romby), Sybille Musique (Meghann Biteau), Maison de la Musique Contemporaine (Estelle Lowry et Simon Bernard), Cie Alcôme (Armando Balice), Murailles Music (Amaury Cornut et Julien Courquin), Festival Détours de Babel (Benoit Thiebergien), Proxima Centauri (Maria Angela et Maud Gelfi), Hanatsu Miroir (Olivier Maurel), Muzzix (Peter Orins), Festival Exhibitronic (Yérri-Gaspar Hummel), France Festivals (Alexandra Bobes), Court-Circuit (Hélène le Touzé), GMEA (Marion Popard), Centre Iannis Xenaki (Rodolphe Bourotte), Cité Musicale de Metz (Michèle Paradon), Festival Musica (Stéphane Roth), Ensemble Stolon / Inventor (Frederic Bousquet), Ensemble L'Imaginaire, Quatuor Diotima, Opéra de Limoges, Onze Heures Onze (Alexandre Herer), Voix de Stras (Catherine Bolzinger), Athénor, Arcal (Catherine Kollen), GMEM (Christian Sébille), Le DOC, Aventures electro acoustiques (Michel Titin-Shnaider), Cie Soundtrack (Patricia Dallio), Percussions de Strasbourg, GMEA (Didier Aschour), Sequenza 9.3, Ensemble PTYX, Festival de Chaillol (Michaël Dian), Soundinitiative, Ensemble Variances, Ensemble Almagiva (Ezequiel Spucches), Ensemble MG21 (Florentino Calvo), Atelier de Musique du Havre (François le Begue), Babel Productions, ARFI (Géraldine Graindorge), LoveMusic, MIM, Les Voix Buissonnières, Or Not... (Marthe Lemut), Décor Sonore (Michel Risse), Association Ryoanji - ensemble Jh[iatus (Martine Altenburger), Ensemble Intercontemporain (Olivier Leymarie), Les Eléments, La Forge CIR, Eclats (Stéphane Guignard), Ensemble Tactus, Ensemble 2e2m (Tomas Bordalejo), Onoma – L'Empreinte digitale (Catherine Peillon).

- Personnes physiques

Laure Marcel-Berlioz, Jean-Marie Colin, Carol Robinson, Claire Renard, Anne Briset, Pascale Criton, Alireza Fahrang, Benoist Baillergeau, Mirtru Escalona-Mijares, Caroline Delume, Juan Camilo Hernandez Sanchez, Thierry Miroglio, Laurence Chave, Laurence Moletta, Nadia Ratsimandresy, Pierre Estève, Loïc Guénin, Céline Pierre, Christine Groult, Claire Vazart, Patricia Dallio, Pierre-Adrien Charpy, Tiziana de Carolis, François Bousch, Françoise Toullec, Gilles Schuemacher, Joseph Grau, Gégouire Lorieux, Sanae Ishida, Vincent Lhermet, Lionel Ginoux, Michael Seigle, Philippe Festou, Philippe Moëne-Loccoz, Pierre Sauvageot, Annabelle Playe, Pom Bouvier-b, Samir Amarouch, Sébastien Béranger, Elzbieta Sikora, Sophie Lacaze, Stefania Becheanu.

>> 115 membres présents

Dont : 73 personnes morales, soit 219 **voix statutaires**

42 personnes physiques, soit 42 **voix statutaires**

>> Total des membres présents : 115 **soit 261 voix statutaires**

Pour que l'Assemblée générale puisse valablement délibérer, la moitié, au moins, de ses membres, à jour de leur cotisation, soit être présente ou représentée.

Au 16 octobre 2020, Futurs Composés regroupe 166 membres à jour de leur cotisation.

Le quorum (83) est atteint puisque pour cette Assemblée générale, 115 membres sont présents ou représentés par vote.

>> Egalement présents : Martine Duverger – Déléguée générale de Futurs Composés, Julia Boutard – Chargée de communication de Futurs Composés.

>> Invités :

Jeff Lagoutte – fondateur de l'émission Flèche sensible

Martine Duverger, Déléguée générale de Futurs Composés, ouvre la séance. Elle propose un tour de table afin que chacun se présente rapidement. **Raoul Lay** (Ensemble Télémaque) fait part son départ du poste de président de Futurs Composés. La situation est compliquée pour le milieu de la culture en ce moment. Il pose la question importante de ce qui fait réseau, est-ce que tout le monde au sein du réseau est membre comme les autres ? Le problème principal du réseau est qu'il est très grand mais que peu de membres sont réellement impliqués. Nous avons besoin de personnes qui souhaitent s'impliquer, et cela permettrait de créer un lien entre le CA et l'AG. Il invite donc tous les membres à s'engager.

ORDRE DU JOUR

I/ PRESENTATION ET APPROBATION DU BILAN D'ACTIVITE 2019, DU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2019, BUDGET PREVISIONNEL 2020, ENGAGEMENTS POUR L'EGALITE ET LA MIXITE

II/ NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

III/ POINT POLITIQUES

1. Situation Covid
2. Ogc, jurisprudence, suspension temporaire des demandes d'aides
3. Le CNM
4. Les commandes d'état
5. Etats généraux des Festivals

6. La maison de la Musique contemporaine

IV/ PROGRAMME D'ACTIVITE 2020 ET PERSPECTIVES 2021

1. Groupe Transmission
2. Groupe Egalité Mixité
3. Les ateliers changer nos pratiques
4. Sous-groupes actions contre le sexisme, base de données interprètes
5. Rencontres professionnelles (Bis de Nantes, New Deal, Accord Majeur...)

V/ QUESTIONS DIVERSES ET ECHANGE AVEC LES ADHERENTS

Laure Marcel-Berlioz remercie **Raoul Lay** pour l'énergie avec laquelle il a exercé sa présidence depuis 4 ans, elle salue aussi l'action menée par Martine Duverger ainsi que les membres du CA sortants. **Benoist Baillergeau** prend la parole pour remercier Benoit Thiebergien et Raoul Lay pour leur travail, rendre hommage à David Jisse. Il souhaite bonne chance au nouveau entrants CA. **Pascale Criton** invite également les nouveaux administrateurs à être actifs et présents.

I/ PRESENTATION ET APPROBATION DU BILAN D'ACTIVITE 2019, DU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2019, BUDGET PREVISIONNEL 2020, ENGAGEMENTS POUR L'EGALITE ET LA MIXITE

Les documents ont été envoyés le 9 octobre aux membres. **Martine Duverger** présente le bilan d'activités 2019 et évoque toutes les actions mises en place ;

Elle présente le bilan financier 2019.

1. Bilan financier 2019

- Les produits s'élèvent à 139 713€
- Les charges s'élèvent à 132 961€
- Produits financiers 279€
- Produits exceptionnels 48€
- Charges exceptionnelles 221€

Excédent 2019 : 6 858€

Cet excédent est essentiellement lié aux baisses de charges sociales.

Subventions de fonctionnement :

- Sacem : 40 000€
- DGCA : 55 860€ avec gel 6%)
- FCM convention annuelle : 8 000€
- Cotisations des membres : 32 100€
- Participation BE : 960€

Fonds propres à fin 2019 : 26 369€

2. Budget prévisionnel 2020

Le budget prévisionnel est présenté avec une diminution importantes des activités FC suite au Covid (annulation de Bien Entendu!, de l'AG de mai, de la rencontre à Marseille, des rendez-vous de la création...), et avec une économie d'un mois d'un délégué général (en décembre) : 4 590€.

FC va pouvoir bénéficier de l'exonération de charges sociales Urssaf et Chômage sur la période de février à mai 2020, le montant est d'environ 5 300€. L'aide au paiement des cotisations Urssaf et chômage est de 4 385€.

- Les produits s'élèvent à 130 500€
- Les charges s'élèvent à 130 500€

Subventions de fonctionnement

- Sacem : 30 000€ (baisse de 10 000€)

- DGCA : 57 000€
- FCM convention annuelle : 8 000€
- Cotisations des membres : 32 100€

Laurence Chave rappelle que le fonds de roulement pourra suppléer à des baisses de subvention en 2021. Les activités de FC ont été et vont être fortement impactées par le Covid.

Le budget prévisionnel 2020 est approuvé.

Martine Duverger informe qu'à ce jour, 166 membres de FC sont à jour de leur cotisation.

3. Engagements pour l'Égalité

Laure Marcel-Berlioz présente les Engagements pour l'égalité. Elle rappelle que la démarche est née du travail avec l'Association française des orchestres sur la place du répertoire des compositrices, et explique qu'avec l'AFO nous sommes davantage maintenant sur l'idée d'un travail d'information, l'objectif restant que les œuvres des compositrices soient jouées.

L'idée de ces Engagements est de donner une sorte de guide aux membres pour réfléchir et s'engager pour l'égalité au sein de chacune de leurs structures. Le processus serait qu'après son approbation, les adhérents puissent les signer. Le chiffre de 33% vient du fait qu'en général, un groupe représentant moins de 30% devient invisible.

Suite à la clôture du vote concernant les documents administratifs et financiers, les résultats sont:

- les Engagements pour l'égalité sont acceptés avec 222 voix pour, 0 contre, 17 ne se prononce pas
- le Bilan financier 2019 est accepté avec 227 voix pour, 0 contre, 12 ne se prononce pas
- le bilan d'activités 2019 est accepté avec 227 voix pour, 0 contre et 12 ne se prononce pas

II/ NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avant de présenter les résultats du vote pour le nouveau conseil d'administration, **Nicolas Thirion** (Why Note) et **Raoul Lay** remercient **Martine Duverger** pour tout le travail accompli.

Raoul Lay présente les résultats des votes pour le renouvellement du CA :

Les personnes morales élues sont :

Grame représenté par Anouck Avisse avec 172 voix
 Cie Frotter | Frapper représentée par Capucine Jaussaud avec 150 voix
 AECME représenté par Laurence Bouckaert avec 127 voix
 SCRIME représenté par Jean-Marie Colin avec 125 voix
 Full Rhizome représenté par Perline Feurtey avec 119 voix

Les personnes physiques élues sont :

Anne Briset avec 165 voix
 Laure Marcel-Berlioz avec 163 voix
 Laurence Chave avec 140 voix

Martine Duverger invite les nouveaux entrants à se présenter.

Capucine Jaussaud (Cie Frotter | Frapper) est chargée de développement et de diffusion. Elle a auparavant travaillé au Quatuor Debussy et Spirito. Elle est également membre du groupe Egalité/mixité chez FC, et membre active de l'association HF Bretagne.

Jean-Marie Colin (SCRIME, Octandre, compositeur) est depuis longtemps impliqué dans le service public, il est très heureux de pouvoir s'impliquer dans les réseaux. Il fait partie du SCRIME et d'Octandre, et est membre des groupes Transmission et Egalité/mixité.

Perline Feurtey (Full Rhizome) travaillait avant avec Sylvaine Hélary et l'Ensemble Cairn. La coopérative Full Rhizome a été fondée par Julien Berlioz et Jérémie Mansion il y a 6 ans.

Anouck Avisse (Grame) co-dirige le Grame, elle a travaillé avant à la Villa Médicis. Elle représente Futurs Composés au comité professionnel du Centre National de la Musique.

Anne Briset est musicienne indépendant, travaille dans différents ensembles. Elle souhaite émettre une voix sur les problématiques rencontrées en tant qu'artistes sans structure.

Laure Marcel-Berlioz vient elle aussi du service public, elle travaillé en DRAC pendant longtemps, puis au Cdmc. Selon elle, il faut développer la gouvernance partagée au sein de FC.

Laurence Chave est au sein de FC depuis environ 15 ans, et au Bureau depuis 8 ans.

Martine Duverger présente donc le nouveau CA au complet.

12 personnes morales :

AECME représenté par Laurence Bouckaert

Cie Frotter | Frapper représentée par Capucine Jaussaud

Cité musicale de Metz représentée par Michèle Paradon

Festival Exhibitronic représenté par Yérri-Gaspar Hummel

Full Rhizome représenté par Perline Feurtey

Grame représenté par Anouck Avisse

Intensités représenté par Maguelone Vidal

La Muse en Circuit représenté par Wilfried Wendling

Musica représenté par Stéphane Roth

Percussions Claviers de Lyon représentés par Gilles Dumoulin

SCRIME représenté par Jean-Marie Colin

Why Note représenté par Nicolas Thirion

6 personnes physiques :

Anne Briset

Laurence Chave

Pierre Estève

Laure Marcel-Berlioz

Nadia Ratsimandresy

Ivan Solano

III/ POINT POLITIQUE

1. Etats généraux des Festivals à Aix en Provence, 2 et 3 octobre 2020

Le « fonds festival », créé à l'été 2020 et doté de 10 M€, sera prolongé en 2021, a annoncé la ministre. « Il bénéficiera d'une nouvelle enveloppe financière dédiée, avec une première dotation de 5 M€, qui permettra d'accompagner les organisateurs de festivals les plus touchés par la crise sanitaire et les accompagner dans la mise en œuvre des événements en 2021. La deuxième étape des États généraux prévue au printemps 2021 aura lieu à Bourges (Cher) lors du Printemps de Bourges

Alexandra Bobes (France Festivals) fait un compte-rendu des Etats généraux des Festivals qui se sont tenus à Aix en Provence le 2 et 3 octobre dernier. Roselyne Bachelot a affirmé une volonté de reformer une politique d'Etat envers les festivals. Les 7 ateliers organisés n'ont pas toujours été à la hauteur de leurs attentes, et aucune proposition précise n'a été formulée, mais il s'agit d'un premier pas que l'on peut saluer. Des précisions sont attendues sur la méthode de travail et les moyens. Il a été évoqué l'idée de créer une vraie mission festival au sein du Ministère, un comité ministériel manque réellement au secteur, car le dialogue inter ministériel n'a jamais pris.

Selon **Benoit Thiebergien** (Festival Détours de Babel), c'est la première fois depuis très longtemps que le Ministère exprime un intérêt pour le secteur des festivals.

Nicolas Thirion témoigne de ce qu'il s'est passé à la DRAC Bourgogne Franche-Comté. L'ensemble des conseillers était présent et mobilisé, les discussions étaient intéressantes, donnaient l'impression d'être écoutées et que c'était constructif. La DRAC pense les choses en écosystème.

2. Organisation de gestion Collective (Ogc), jurisprudence, suspension temporaire des demandes d'aides

Martine Duverger présente la suspension temporaire des demandes d'aides : en raison d'une décision de la Cour de Justice de l'Union européenne du 8 septembre 2020, l'Adami a informé les porteurs de projets et les artistes que le dépôt de nouvelles demandes d'aides aux projets artistiques est suspendu jusqu'à fin décembre 2020. (<https://www.adami.fr/suspension-demandes-daides/>)

Cette Jurisprudence (jugée par la cour de justice européenne et au départ résultant d'un conflit entre la RRAP Irlandaise, société de gestion de droits des artistes interprètes et la PPI, entreprise de gestion collective des droits de producteurs de phonogrammes) pourrait avoir plusieurs effets. La rémunération équitable est perçue par la Spré, qui partage ensuite la collecte entre 4 sociétés civiles : ADAMI, SPEDIDAM pour les artistes et SPPF et SCPP pour les producteurs de phono. La rémunération équitable sert notamment à financer des actions d'intérêt général gérées par les OGC : aides à la création, à la diffusion de spectacle vivant ou à la formation d'artistes. Il va donc falloir que la Spré et ces OGC régularisent.

3. Le CNM

Wilfried Wendling (La Muse en Circuit) explique que les OGC comme la Sacem sont des financeurs du CNM, il faut donc voir les politiques des OGC. L'enjeu majeur du manque de représentativité au CA qui demandait en son sein autant d'acteurs du secteur public que du secteur privé n'a pas été pris en compte: sur une quarantaine de membres, trois sont du secteur public. Le Prodiss (les producteurs privés) y est largement majoritaire.

Le comité professionnel du CNM est nommé, **Anouck Avisse** (Grame) représente Futurs Composés. Elle a participé au premier comité professionnel. Elle explique qu'a été annoncée la création de deux groupes de travail plus restreints : Edition discographique et Création. Un recueil de 15 propositions est sorti de ce dernier, qui ont toutes été entérinées par le CA. Cela n'a pas du tout été le cas concernant l'Edition discographique, qui n'a rien proposé de concret. Il est question que soit mise en place une concertation pour la musique classique, dont nous ne ferons sans doute pas partie. Notre secteur n'est pas éligible à une partie des aides car nous ne payons pas la taxe

fiscale sur les spectacles de variété, nos recettes de billetterie étant tellement minces. Elle pense qu'en tant que FC, il y a certains enjeux propres à notre milieu qui ne sont pas représentés au sein du CNM. Il faudrait donc que l'on ait la parole sur les critères d'attribution des aides, certains pouvant nous être très défavorables. Le mécanisme de décision est également assez flou. Elle se demande si nous ne pourrions

pas demander un rendez-vous et de demander à ce qu'il y ait des compositeurs.rices dans les autres groupes de travail ou dans les commissions d'attribution des aides.

Selon **Benoit Thiebergien**, le CNM n'est pas allé au bout de sa réforme. Il est au milieu du gué. Il faudra réfléchir à l'élargissement de la taxe fiscale à l'ensemble du secteur. Si l'on ne se montre pas ouverts sur cette taxe, on ne pourra jamais être inclus dans la réflexion sur ces aides. Il faut solliciter des rendez-vous avec Marc Thonon et Romain Laleix. Il incite les membres à déposer des dossiers aux commissions du CNM.

4. Les commandes d'Etat

Wilfried Wendling exprime son avis concernant la situation et l'évolution assez rapide et un peu brutale du dispositif d'aide à l'écriture (officiellement il n'y a plus de commande d'Etat). Il a été question de sauvegarder ce budget pour lui éviter de glisser au CNM. La question de la diversité artistique pose question. Les CNCM ont beaucoup été sollicités pour conseiller des personnes au sein des DRAC. Des commissions ont été montées en région, qui ont gardé le même modèle qu'avant (une note sur 3), que **Wilfried Wendling** trouve contestable. L'évolution dans l'élargissement est problématique à son sens, car nous nous retrouvons dans une espèce de grand fourre-tout. Il faudrait interpellier la DGCA sur la transparence de l'utilisation des fonds. Concernant la loi de finance 2021 qui vient d'être exposée par la Ministre, elle est dramatique pour nos musiques, il n'y a absolument aucune mesure nouvelle pour nos esthétiques. La ministre s'est aussi exprimée au sujet du Pass Culture, qui profite surtout à Amazon et aux éléments revendables.

5. La maison de la Musique contemporaine - MMC

FC y est impliqué depuis ses débuts. **Stéphane Roth** (Festival Musica) est membre du conseil d'administration. La liste du CA n'est pas encore diffusée. Il a participé au dernier CA, une présidente a été élue, Emilie Delorme. Elle sera secondée par Mathias Auclair. La structuration de l'équipe salariée est encore en cours. Le projet comprend trois pôles, un pôle promotion, valorisation, un pôle médiation et développement des publics et un pôle accompagnement et ressources professionnelles. Certains projets sont reconduits, comme le Grand Prix Lycéen des Compositeurs (dont la représentation F/H a été questionnée). Il y a une vive inquiétude du secteur concernant le Cdmc, car la MMC est plutôt axée sur la valorisation et la promotion, au détriment de la ressource. Comme pour le CNM, les musiques de création ne sont que peu représentées.

IV/ PROGRAMME D'ACTIVITE 2020 ET PERSPECTIVES 2021

1. Groupe Transmission

Eglantine de Boissieu (Up, Up And Away) prend la parole pour présenter les travaux du groupe de travail Transmission. L'idée de l'atelier « Les clefs de la transmission » est venue il y a un an, avec comme objectif de définir la transmission. La discussion a ensuite continué au sein du groupe dans un cadre de crise Covid. Il est ressorti l'idée que cet échange sur les pratiques était crucial. L'échange en inter groupes avec le groupe Egalité/mixité a ensuite été décidé, et a conduit les membres du groupe à travailler sur le thème « Changer nos pratiques », avec ce contexte politique particulier.

Les 3 ateliers ont lieu en visioconférence.

13 octobre : Etats des lieux de la transmission dans les territoires en condition de crise

3 novembre : Changer les représentations et booster la place des femmes

1^{er} décembre : Circuits courts / le local dans les pratiques de création musicale

Eglantine de Boissieu appelle les membres FC à s'impliquer dans ce groupe de travail.

2. Groupe Egalité Mixité

Laure Marcel-Berlioz présente le groupe de travail Egalité Mixité qui a travaillé sur les Engagements pour l'Egalité. Le nombre de personnes dans ce groupe étant important, des sous-groupes se sont formés pour travailler sur des questions plus particulières. Un plan d'action a été créé, les Engagements, et une motion sur la représentation F/H au Grand Prix Lycéen des Compositeurs.

L'espace Ressources a été rendu public sur le site de FC (avant il n'était accessible qu'aux membres en se connectant via un code) ; il contient beaucoup de ressources et entre autres des ressources concernant l'Egalité.

Martine Duverger et Laure Marcel-Berlioz ont fait une réunion avec Corinne Sadki, chargée de coordination pour les sujets F/H et Europe au CNM, elle est très motivée par nos projets.

3. Sous-groupes actions contre le sexisme, base de données interprètes

Nadia Ratsimandresy présente le sous-groupe Actions contre le sexisme. L'idée serait d'avoir une page de témoignages sur le site FC concernant les violences sexistes et sexuelles, dans l'idée de savoir mieux les définir, les caractériser et les identifier.

Carol Robinson présente le sous-groupe Base de données qui a pour objectif de rendre les femmes plus visibles. Il a été pensé d'intégrer des critères de recherche dans la liste des adhérents sur le site de FC, afin de pouvoir rechercher spécifiquement des hommes ou des femmes, selon leur spécialisation.

4. Rencontres professionnelles (Bis de Nantes, New Deal, Accord Majeur...)

New Deal devait être reporté aux 16 et 17 novembre, mais les mesures d'accueil de la Philharmonie de Paris sont drastiques. Il a donc été décidé d'abandonner la tenue de ces événements à la Philharmonie sur ces dates. Nous réfléchissons à tout rassembler sur le 16 novembre, en visioconférence.

La même problématique a été rencontrée pour Accord Majeur 2020, qui a été annulé et qui est reporté.

V/ QUESTIONS DIVERSES ET ECHANGE AVEC LES ADHERENTS

Meghann Biteau (Sibylle Musique) demande si l'outil proposé par Carol Robinson et le sous-groupe pourra donner la possibilité de ne se définir ni comme homme ni comme femme : **Carol Robinson** répond que tout est ouvert à discussion.

Gilles Dumoulin (Percussions Claviers de Lyon) évoque le groupe de 20 théâtres d'Auvergne-Rhône-Alpes, qui se réunissent pour concerter des programmations, et qui ont réfléchi à ces questions de crise sur la programmation, finances, billetteries pour trouver des réponses communes aux incertitudes qui pèsent sur toute la filière.

Nicolas Thirion souhaiterait que l'on fonde un groupe de travail sur la transition écologique. Pierre Estève et Marie Rouzaut sont intéressés pour faire partie de ce groupe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.